

A RENVOYER COMPLÉTÉ ET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À BW@natagora.be

ECOLO Jodoigne

Nos questions

1. Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

La préservation des zones naturelles, des zones humides. Faire de Jodoigne une commune sans pesticides, notamment en vue de préserver ce qui reste des colonies d'abeilles. Encourager la biodiversité au sein des espaces relevant de la gestion communale. Limiter la taille des talus aux carrefours où la visibilité est impactée, et l'entretien des chavées à permettre le passage. Poursuivre et chercher à généraliser l'opération milles feuilles.

2. Êtes-vous prêts à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ? OUI

3. Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones rurales de l'entité? Oui, comme renseigné plus haut

4. Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...)? Oui (voir plus haut aussi)

Aménagement du territoire

1. Dans le cadre du nouveau Code de Développement territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour

l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation local pour des parties de son territoire.

Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une « carte du réseau écologique » (sites de haute valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ? Oui

2. Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ? Oui

La préservation de la biodiversité

1. En ce sens, seriez-vous prêts à adapter le guide communal d'urbanisme pour favoriser le maintien de haies vives indigènes (période de taille, etc.) ? Oui

2. Pourriez-vous identifier les zones humides qui jouent le rôle de bassin d'orage naturel et zones refuges pour la biodiversité afin de les intégrer à la carte du réseau écologique du schéma de développement communal ou du schéma d'orientation local ? Oui, et notre intérêt ne se limitera pas à une concession afin de faire stopper un recours au conseil d'État!

3. Soutiendrez-vous la création ou l'agrandissement de réserves naturelles sur le territoire communal ? Oui

Chasse

1. En qualité de gestionnaire de la commune/ville, seriez-vous prêt à intégrer dans les cahiers de charge d'octroi des territoires de chasse « interdiction du nourrissage du gibier » sur le territoire concerné ? (consulter la position de Natagora sur le sujet)

Vous vous souviendrez que je vous avais interpellé suite à mes questionnements sur la pratique de la chasse dans nos campagnes.

Le SPW, division Nature, et division Chasse, n'ont pas trouvé bon de répondre à mes demandes d'informations.

Mon inquiétude relative à la disparition de la faune est toujours aussi vive, et je considère que la chasse n'a de sens que pour limiter une population animale surnuméraire. Tel n'est pas le cas dans nos campagnes, et la pratique de nourrissage du gibier n'est que l'illustration de la seule volonté "sportive" des praticiens. Si ce pouvoir nous est donné, il est évident que cette clause sera intégrée.

2. De même, dans ces cahiers, seriez-vous prêts à conditionner l'autorisation « des lâchers massifs de petits gibiers tels que faisans, canards et autres espèces chassables » que dans le cadre de l'élaboration de projets de

repeuplements d'espèces indigènes (au sens de la loi sur la conservation de la nature) combinés à

des efforts d'amélioration de leur biotope ? Idéalement, ces projets devraient être menés à l'échelle du territoire couvert par un ou plusieurs conseils cynégétiques.

Oui

Les spécificités locales

1. Envisagez-vous le renforcement du service éco-conseil ?

Si notre éco-conseil actuelle fait du mieux qu'elle peut, nous avons constaté que le service devait être renforcé, puisque c'est le manque de moyens et de temps qui nous fut présenté pour justifier de ne pas répondre à l'appel à projet relatif aux communes "zero déchets". Afin d'éviter que de telle opportunité soit à nouveau manquée à l'avenir, il nous paraît évident que ce service doit être renforcé.

2. Des épisodes répétés de pollution de la Gette ont été constatés. Quelles sont vos propositions pour les éviter, les détecter et les résoudre ?

Une politique de sensibilisation massive, de même qu'une approche collaborative avec les agriculteurs pourrait déjà prévenir certaines pollution.

La limitation de l'usage des pesticides sera un autre moyen de lutter contre ce risque.

Un volonté politique de répression en cas d'infraction nous semble également faire défaut actuellement, ce à quoi il faudra palier.

3. Quels sont vos projets en terme de lutte contre les inondations ?

Outre la poursuite des efforts et des investissements fait sur ce point, il faudra être attentif à rectifier les dispositifs imparfaits.

Le maintien des zones humides et la prise en compte de l'impact de l'urbanisation sur l'absorption naturelle des eaux sera essentiel.

4. Quelle exploitation comptez-vous faire de la cartographie du maillage écologique réalisée par le GAL Culturalité ?

Cet outils pourra servir notamment à nous aider à préserver la biodiversité en amont de tout projet d'urbanisation, à la renforcer là où elle perd du terrain, les zones d'intérêts pourront être mises en valeur, notamment par des politiques de sensibilisation adressées aux plus jeunes, voire dans le cadre d'une politique d'écotourisme.